



Compte de placement à double taux

Taux du Compte de placement à double taux ¹ (\$ CA)	2026 Périodes de placement ²								
Les taux d'intérêt sont garantis pendant la période de placement actuelle seulement, et peuvent changer d'une période de placement à une autre sans préavis. Date d'effet : 1er novembre 2025 Solde de placement : <table><tr><th>Solde</th><th>Taux³</th></tr><tr><td>1 000 000 \$ à 20 000 000 \$</td><td>1,75%</td></tr><tr><td>50 000 \$ à 999 999 \$</td><td>1,65%</td></tr></table> Le solde de placement est le solde stable du compte, lequel correspond au solde de clôture quotidien le plus bas de la période de placement actuelle. Le taux d'intérêt s'applique à la totalité du solde de placement, selon le seuil le plus élevé atteint. Solde <table><tr><td>Taux³ du solde variable</td><td>0,75%</td></tr></table> Le solde variable est le solde excédant le solde de placement, lequel peut fluctuer durant la période de placement actuelle. Le solde variable correspond à la valeur obtenue en soustrayant le montant du solde de placement⁴ du solde mensuel moyen⁵. Pour en savoir plus sur ce produit, consultez la page: Compte de placement à double taux	Solde	Taux ³	1 000 000 \$ à 20 000 000 \$	1,75%	50 000 \$ à 999 999 \$	1,65%	Taux ³ du solde variable	0,75%	La période de placement est la période servant à calculer le solde de placement mensuel. Elle correspond au cycle de relevé de fin de mois. Du 1^{er} janvier au 30 janvier, 2026 (inclusivement) Du 31 janvier au 27 février, 2026 (inclusivement) Du 28 février au mars 31 2026 (inclusivement) Du 1^{er} avril au 30 avril, 2026 (inclusivement) Du 1^{er} mai au 29 mai, 2026 (inclusivement) Du 30 mai au 30 juin, 2026 (inclusivement) Du 1^{er} juillet au 31 juillet, 2026 (inclusivement) Du 1^{er} août au 31 août, 2026 (inclusivement) Du 1^{er} septembre au 29 septembre, 2026 (inclusivement) Du 30 septembre au 30 octobre, 2026 (inclusivement) Du 31 octobre au 30 novembre, 2026 (inclusivement) Du 1^{er} décembre au 31 décembre, 2026 (inclusivement)
Solde	Taux ³								
1 000 000 \$ à 20 000 000 \$	1,75%								
50 000 \$ à 999 999 \$	1,65%								
Taux ³ du solde variable	0,75%								

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

1. Le compte de placement à double taux comporte une limite de solde maximum de 20 millions \$ et il ne verse pas d'intérêts au-delà de cette limite. Un solde mensuel moyen de 50 000 \$ est requis pour le calcul des intérêts. Le compte de placement à double taux exige un cycle de relevé de fin de mois.
2. Pour bénéficier du taux du placement, les nouveaux fonds doivent être déposés au plus tard à la fin du premier jour ouvrable de la période de placement actuelle et ne doivent pas être retirés avant le dernier jour de la période de placement.
3. Les taux sont garantis uniquement pour la période de placement actuelle et ils sont modifiables de temps à autre sans préavis.
4. Le solde variable est égal au solde mensuel moyen lorsque le solde de placement est inférieur à 50 000 \$.
5. Le solde mensuel moyen signifie la moyenne du solde créditeur de clôture quotidien durant la période de placement actuelle.